

Seconde permanence. Mardi 08 Avril 2025
de 10h30 à 12h

gf

M^{me} MEYSSONNIER Pierre représentant l'Association Randonnée Nogentaise Villersoise.

Suite à l'impossibilité d'avoir accès au plateau agricole Nogentais par les 2 chemins de chaque côté du plateau des Rochers (enfouissement de déchets, destruction des chemins ruraux), nous utilisons le chemin de Heller pour retrouver l'accès la rue de Gournay en passant aux travers des parcelles privées par usage.

Avec ce parcours, nous avons accès aux bois de Montaine grâce à l'escalier de la rue Christian Légaré pour traverser la Rue de Nogent sur le passage piéton.

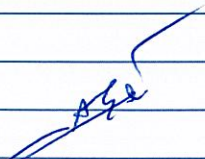
Nous demandons que le projet de construction de la Coxerie des pompes prenne compte de notre remarque permettant la continuité d'accès au plateau agricole.

Je joins pour preuve le plan de la Nogentaise de 2022, où nous avons utilisé le parcours.



M. EL Morabbi Abida 9 square Marcel Fassin Montataire
M. Ragot Damien 11 square Marcel Fassin Montataire

Sommes venus expliciter le cannel ~~en~~ envoyé précédemment de Mr. Fadin Vincent le 05/04 dernier

Date de l'enquête - 12h30



9km - 146m

22/06/2020 14:41:36
Page 1 / 1

1:17000
0 200 400 600 m



Secours : 18 ou 112
D'urgence : 06-51.80.45.84
Émergence rapidement
12^h
2^e l'après-midi 13^h